

16 juin 2006

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

**FRANCO BELGES PARTICIPATIONS**

(Eurolist)

1. Le 1<sup>er</sup> juin 2006, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré recevable l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions FRANCO BELGE PARTICIPATIONS au prix unitaire de 148,63 €, présentée par HSBC France, agissant pour le compte de la société de droit espagnol Restaura SL (cf. Décision et Information 206C1045 du 1<sup>er</sup> juin 2006).

La note d'information conjointe relative à l'offre publique d'achat simplifiée (visa de l'Autorité des marchés financiers n°06-202 du 14 juin 2006) a été diffusée ce jour, le 16 juin 2006.

En conséquence, en application des articles 231-30 et 233-3 du règlement général, l'offre sera ouverte le 19 juin 2006 et sa date de clôture est fixée au 30 juin 2006.

En accord avec l'Autorité des marchés financiers, Euronext Paris SA publiera le calendrier détaillé de l'offre et de sa réalisation.

2. L'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de reprendre la cotation des actions FRANCO BELGE PARTICIPATIONS le 19 juin 2006.

\_\_\_\_\_